



Réserve Naturelle Régionale MARAIS DE REUVES



La réserve vue du ciel

Éditorial

Les marais de Saint-Gond ont été, pendant des siècles, exploités pour leurs matières premières : extraction de la tourbe, pâturage, fauche des roseaux etc., activités qui ont façonné une mosaïque de paysages propices à la biodiversité. Avec l'abandon de ces activités traditionnelles, les milieux ouverts ont tendance à être colonisés par les arbres et arbustes, notamment les saules et les bouleaux. Bien que naturel, ce processus d'embroussaillage, s'il se généralise à l'ensemble des marais, menace la coexistence de nombreuses espèces. Afin de maintenir la diversité du marais, un retour des pratiques agricoles traditionnelles a été initié par le Conservatoire dès 1997. Aujourd'hui, une partie du marais de Reuves est entretenue par une fauche tardive et pâturée de mai à octobre par un troupeau de vaches charolaises appartenant à un agriculteur local.

Conduites annuellement, ces interventions sont planifiées de manière à permettre la floraison des plantes et la reproduction des oiseaux nicheurs comme la Pie-grièche écorcheur. Cet oiseau inféodé aux milieux bocagers trouve les conditions idéales pour revenir s'installer au cœur du marais chaque printemps.

Nous vous invitons à découvrir la Réserve Naturelle Régionale des Marais de Reuves au travers d'un reportage photographique effectué à la belle saison par le photographe professionnel Pascal Bourguigon.

Le Conservatoire



CONSERVATOIRE
D'ESPACES NATURELS DE
CHAMPAGNE-ARDENNE

Antenne départementale
de la Marne
11 place du Champ Benoist
51120 SÉZANNE

Téléphone :
03 26 80 13 24

Mél : secretariat@cen-champagne-ardenne.org

www.cen-champagne-ardenne.org

Point sur les travaux

Différents chantiers ont été engagés au cours de l'année 2013. Voici un point sur ces travaux et leurs objectifs.

Le marais entretenu par l'activité agricole

Depuis de nombreuses années, le marais de Reuves fait l'objet d'un entretien par pâturage bovin. Les sécherons (les parties hautes et sèches) et les prairies humides sont parcourus par une dizaine de vaches de race charolaise de mai à octobre. Les animaux participent à l'entretien de l'ensemble du site en limitant l'embroussaillage des espaces ouverts par les arbustes (bouleau, saule, aubépine, prunellier...). Le pâturage favorise également une biodiversité spécifique sur les parcelles. La présence des animaux et des bouses est favorable aux insectes et autres invertébrés ainsi qu'aux oiseaux qui s'en nourrissent.

Sur les 64 hectares classés en réserve, deux parcs de 10 hectares ont été créés et font l'objet d'un pâturage tournant dans le but de limiter les impacts négatifs sur le milieu. Le pâturage est mené par un exploitant agricole local. Un plan de pâturage est élaboré par le Conservatoire pour adapter au mieux la présence du troupeau en fonction

des exigences et des objectifs écologiques de chaque secteur. En effet, le nombre de vaches dans les parcs est limité afin d'éviter le piétinement, le surpâturage et l'enrichissement trop important du milieu. Des périodes d'entrée et de sortie des animaux sont également préconisées. En contrepartie du respect de ce cahier des charges, l'éleveur exploite les parcelles à titre gratuit.

Chaque année, les sécherons sont fauchés pour produire du foin pour l'exploitant. Quelques balles sont ainsi sorties du marais. Plus la date de fauche est tardive, plus la flore a le temps d'atteindre le stade de fructification nécessaire à sa reproduction. Cette fauche tardive préserve également les oeufs et les larves d'insectes.

Ces travaux de gestion sont très importants et conseillés par le gestionnaire de la réserve naturelle afin de conserver la richesse écologique du site. Ils permettent tout simplement de concilier entretien du marais et maintien d'une activité économique.



Des travaux pour améliorer la biodiversité de la réserve

Des travaux expérimentaux



Araseuse de souches télécommandée : 60 souches sur 0,7 hectare ont été déchiquetées et pulvérisées par cet engin.

Auparavant, pour limiter la repousse des saules et des bouleaux, des travaux d'arrachage de souches et de racines étaient effectués à la pelle mécanique. Ces travaux étaient mis en œuvre en période estivale lorsque les engins pouvaient accéder dans le marais. La tourbe retournée lors de ces travaux était grillée par le soleil et les chaudes températures. Les graines des plantes typiques du marais alors mises à nu étaient détruites et il ne repoussait que des espèces de terrains perturbés. Plusieurs années de suivis écologiques de la végétation ont donc démontré que ces travaux n'ont pas apporté les résultats escomptés.

Ainsi début septembre, pour se débarrasser ou limiter les rejets ligneux issus des souches des arbres précédemment abattus, une machine équipée d'une lame verticale est venue araser et dévitaliser ces souches. Les travaux effectués en fin de saison permettent, grâce au faible poids de la machine, un accès dans les endroits plus humides. Ces travaux chirurgicaux évitent de retourner et de perturber le sol du marais. Ils favoriseront la recolonisation des secteurs décapés par les semences des fleurs remises en surface. Ces actions permettront de rendre ultérieurement le site accessible (éviter la casse du matériel) pour un entretien mécanisé réalisé avec un tracteur muni d'un broyeur.

Restauration de sécherons

En février-mars, des travaux de débroussaillage ont été menés par une entreprise spécialisée. Deux petits sécherons situés au sud de la réserve ont été restaurés : élimination des rejets d'aubépine et de prunellier afin de remettre en lumière la végétation herbacée. Ils ont été ensuite fauchés pour contenir les graminées qui envahissent le site au détriment de petites plantes annuelles, plus intéressantes écologiquement.

A l'issue des interventions de fauche et de débroussaillage, les branches ont été brûlées sur tôles. Les cendres ont été exportées du site pour éviter l'enrichissement du sol qui modifierait la composition de la végétation. Au sein des deux clairières, des fourrés d'aubépines ont été conservés car ils sont très convoités par les insectes et les oiseaux comme la Pie-grièche écorcheur.



Avant restauration



Après restauration

Réparation des clôtures

Installées par le Conservatoire dans les années 1990, les clôtures des parcs de pâturage ont plus ou moins bien vieilli. Elles ont nécessité au début du printemps des travaux de réparation. Les clôtures en bordure du sentier ont fait l'objet de réparations ponctuelles : poteaux pourris remplacés par des poteaux en chêne ou en acacia, fils barbelés flottants rattachés aux poteaux.

Par ailleurs, les clôtures des anciens parcs de pâturage étaient laissées à l'abandon au milieu du marais. Devenues dangereuses pour l'homme et pour le bétail, elles ont été démontées.

En bordure d'une mare, les clôtures en mauvais état pouvaient être facilement franchies par les vaches. Après un débroussaillage systématique, elles ont fait l'objet d'une importante réparation.

Ces travaux de réfection de clôture étaient nécessaires pour contenir en toute sécurité les animaux et surtout éviter leur divagation dans les cultures voisines et sur la route. Ces travaux ont été réalisés par l'association PISTE de Sézanne.



Tracteur-broyeur avec des roues jumelées pneus basse pression pour éviter le tassement du sol : près 2,3 hectares de sechersons et de prairies humides ont été broyés fin août-début septembre.

La réserve vue du ciel

Vue du ciel et sur terre, la richesse écologique et paysagère du marais de Reuves a été immortalisée par un reportage photographique confié au photographe professionnel Pascal Bourguignon. Spécialiste dans la photographie d'animaux sauvages, de paysages et de photographies panoramiques, Pascal Bourguignon a réalisé, aux manettes de son paramoteur, des photographies aériennes de basse altitude. Ces photos nous apportent une vision sur la beauté des paysages mais également des informations scientifiques sur l'évolution des surfaces du marais et sur l'ampleur des mosaïques d'habitats naturels.



Ancienne fosse de tourbage servant aujourd'hui à la pêche.



Orchis moustique : orchidée aux couleurs rose ou lilas-rougeâtre.



Prairie humide riche en espèces des marais alcalins

Sentier de découverte au cœur du marais



Touradon de laîche paradoxale



Les maîtresses de la nuit



Une autre mission importante du gestionnaire est de qualifier la richesse écologique du marais. Chaque année, le Conservatoire met en œuvre des suivis scientifiques pour évaluer les travaux de gestion mais également pour augmenter les connaissances de la réserve. Cette année, les chauves-souris ont été étudiées de près. Composée d'une mosaïque d'habitats naturels (boisements, milieux ouverts bocagers, plans d'eau...), la réserve abrite de nombreuses espèces de chauves-souris.

Les objectifs de l'étude

Les objectifs de cette étude étaient d'établir une liste actualisée des espèces de chauves-souris, d'étudier l'activité de chasse des chauves-souris dans certains milieux naturels de la réserve et de donner des préconisations de gestion pour leur conservation.

Les chauves-souris en Europe sont menacées en particulier par la dégradation de leur milieu de vie et la raréfaction de leurs ressources alimentaires. Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées en Europe et en France. Il est donc interdit de les tuer, de les tenir en captivité, de les déranger dans leurs gîtes.

Portrait d'espèces

Pie-grièche écorcheur, l'oiseau venu d'Afrique

En mai, de retour d'une migration en Afrique australe (10 000km), la Pie-grièche écorcheur revient au cœur du marais de Reuves où elle trouve prés et bocages pour nicher.

Aux beaux jours, vous pouvez découvrir dans les buissons, des campagnols, une grenouille, un lézard empalés aux épines de prunellier ou d'aubépine, voire sur les fils barbelés des clôtures. Sur son arbre, ou poteau de clôture habituel, la coupable, la Pie-grièche écorcheur, s'éloigne peu de son lardoir, atelier de découpe et garde manger. L'oiseau à l'allure de petit rapace fait des réserves pour les jours pluvieux où les proies sont rares. De son perchoir, la Pie-grièche surveille les environs. Elle attaque le campagnol en piqué en le tuant de coups de bec à la nuque. Les jours chauds, elle happe les insectes en vol. Elle sait également sautiller au sol ou dans les branches pour occire criquets et hannetons. Ce petit oiseau de 25-47 grammes est en régression suite à la raréfaction de ses proies et de ses perchoirs. La Pie-grièche écorcheur affectionne particulièrement les milieux semi-ouverts de friches et de prairies. La Réserve des Marais de Reuves lui confère un lieu de prédilection pour la nidification et la chasse.



Pies-grièches écorcheurs :
jeune (en bas),
et mâle (en haut)



Le détecteur d'ultrasons, outil indispensable pour inventorier les chauves-souris

Grâce à cet appareil qui transforme les sons inaudibles en sons audibles pour l'homme, l'activité de chasse des chauves-souris a été quantifiée dans certains milieux naturels de la réserve. Plusieurs points d'écoute d'une durée de 10 minutes ont été réalisés dans les linéaires boisés et les saulaies.

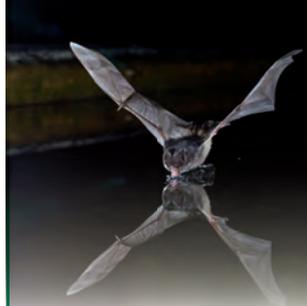
Plusieurs passages ont été effectués au cours des périodes principales d'activité des chauves-souris :

- Mise bas et élevage des jeunes (juin/juillet)
- Accouplement, émancipation des jeunes et transit (août/septembre).

Les premières découvertes

Des espèces de chauves-souris ont ainsi pu être identifiées en chasse sur la réserve. L'Oreillard et la Barbastelle d'Europe, spécialistes du milieu forestier, sont des espèces présentes sur le site et particulièrement intéressantes. Leur régime alimentaire est basé principalement sur des papillons nocturnes et leur technique de chasse est des plus adaptée pour s'approcher au plus près du feuillage et attraper leurs proies posées ou en vol.

La réserve compte plus de 10 espèces de chauves-souris sur les 24 espèces existant en Champagne-Ardenne.



Barbastelle d'Europe
s'abreuvant en vol

LA LETTRE
D'INFORMATION
DE LA RÉSERVE
NATURELLE RÉGIONALE
DU MARAIS DE REUVES

EST ÉDITÉE PAR
LE CONSERVATOIRE
D'ESPACES NATURELS
DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Responsable de la publication :
Roger Gony, Président
du Conservatoire

Rédaction :
Jean-Brice Rougemont(cenca)

Relecture :
Commune de Reuves,
Anne Ribeyre, Guy Venault

Conception :
Emmanuèle Savart (cenca)

Crédit photo :
P. Bourguignon/Déclic
Éditions, F. Croset,
Y. Peyrard, J-B. Rougemont

Edité à 1000 exemplaires

Dépôt légal à parution
ISSN : 2100-093X

Imprimé par Félix
à 08400 Vouziers
sur papier recyclé
avec de l'encre végétale

La lettre d'information
de la Réserve Naturelle
Régionale du Marais
de Reuves est réalisée
avec le soutien de :

RÉGION
CHAMPAGNE
ARDENNE



Ce bulletin est cofinancé
par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en
Champagne-Ardenne avec
le Fonds européen de déve-
loppement régional.

